



Mairie de Fenieux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2015

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT.

Présents : MM. BASTY Jean-Pierre, GALLARD Michel, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, DUVAL Marina, GEAY Isabelle, RENAULT Françoise, MM. FOURRÉ Jean-Claude, LIÉBOT Jean-Michel, NÉTIER Cédric, NICOLE Jerry, ROSSARD Jean-Michel.

Procurations de Mme SÉNÉCHAUD Julie à M. BASTY, Mme AUDEBRAND Christelle à Mme TEXIER et Mme BOUTIN Mireille à M. GUITTON.

Secrétaire de séance : Mme TEXIER.

Modification statutaire du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine (SMEG) extension des compétences.

Le conseil approuve l'introduction de la compétence « Production et revente d'énergies renouvelables sur le patrimoine du SMEG ».

Consultation sur les projets du bassin Loire-Bretagne

Aucune observation n'a été faite par le conseil sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que sur le plan de gestion des risques d'inondation.

Création et aménagement d'une aire de stationnement à la Pouge.

Le conseil accepte le devis de 1 184,40 € ttc présenté par Christophe Boismureau.

Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Le conseil va demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'accompagner la Commune pour la création de cet outil.

Contrat de maintenance informatique Hotline et régie informatique

La Commune va signer un contrat de maintenance pour les ordinateurs de la mairie et de l'école avec ABG Informatique.

Projets d'achats équipements

Des devis seront demandés pour acquérir 2 projecteurs multimédia (1 pour la mairie et 1 pour la salle polyvalente), un rideau phonique pour le fond de la salle polyvalente, une sono pour extérieur, un ordinateur portable.

Implantation de borne de charge pour véhicules électriques et hybrides

Le conseil décide de reporter sa décision.

Demandes de subvention

Le conseil accorde une subvention de 370 € à la coopérative scolaire de l'école Les Tilleuls de Fenioux pour une sortie pédagogique au Jardin des Sens à Coutières (270 €) et un transport des élèves de CM vers les 6èmes du collège de Coulonges-sur-l'Autize (100), de 236,08 € à l'USEP de Parthenay pour le financement du transport de 52 élèves licenciés et le renouvellement du matériel, de 45 € aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres pour une apprentie domiciliée dans la Commune. Il refuse d'accorder une subvention au Foyer des élèves de l'EREA de Saint-Aubin-Le-Cloud, à la MFR de Secondigny, au CFA de St-Michel de Mont Mercure, à l'école élémentaire du Moulin de L'Absie, à l'AFSEP de Launaguet, à l'association Solidarité Paysans de Ruffec et au Secours Populaire de Niort.

Information et questions diverses

-**Eglise** : le paratonnerre doit avoir 2 conducteurs de descente au lieu d'un pour être aux normes.

- **Accessibilité** : à la suite du rapport d'audit sur l'accessibilité des ERP et IOP, la commission des bâtiments va se réunir pour élaborer un planning des travaux et leur exécution (personnel communal ou entreprises).

A Fenioux, le 11 février 2015

La secrétaire de séance,
V. TEXIER

Le Maire,
J.-P.BASTY